



Labège, le 13 avril 2022

**Compte-rendu de la réunion publique
du conseil municipal du 12 avril 2022
A 20 h 30
Salle du conseil municipal**

Présents :

Jean-Louis ASTOR, Jean-Paul BEYSSEN, Guy CASSE, Eric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Claire FABRE, Henri DE FERLUC, Lauriane GARCIA, Cécile GOMIERO, Kelly LACROIX, Sandrine LASSUS, Cécile LAUR, Martine LAVERGNE, Serge MILHET, Frédéric PERROT, Marc PRIDO, Claire SEVERAC

Absents excusés : Anne FAURES, Laurent GONZALEZ, Christelle PAILLE, Karine ROVIRA

Absents excusés ayant donné procuration :

Fathi AÏDLI à Cécile LAUR

Fabrice BAUDEAU à Frédéric PERROT

Pierre BOUISSOU à Claire SEVERAC

Elodie CAMBOU à Eric CHERDO

Renaud DARDEL à Serge MILHET

Anne VINCENT à Laurent CHERUBIN

Désignation du secrétaire de séance :

☛ Guy CASSE est désigné secrétaire de séance.

I. INFORMATIONS

Monsieur le maire ouvre la séance et précise qu'elle est retransmise en direct sur YouTube.

Un point épidémiologique au 8 avril 2022 est fait sur l'évolution de la pandémie de Covid-19 en Haute-Garonne.

Monsieur le maire revient sur le 1^{er} tour des élections présidentielles qui s'est déroulé dimanche 10 avril 2022, en exposant les résultats sur les 3 bureaux de vote.

Il souligne la forte mobilisation des électeurs avec un taux de participation proche de 83 %, bien supérieur à la moyenne nationale.

Monsieur le maire rappelle ensuite les manifestations à venir : le marché de Pâques aura lieu le samedi 16 avril, le week-end de la fête locale les 13, 14 et 15 mai 2022. Soirée tapas, concert, attractions pour les enfants, orchestre et feu d'artifice sont au programme, ainsi qu'un vide-greniers pour clôturer ce rendez-vous annuel.

Enfin, les associations labégoises qui sollicitent une subvention supérieure à 23 000 euros (Délires d'encre, Comité des fêtes, association du personnel communal et Association Educative de Labège) viennent exposer au conseil municipal leurs activités, bilans et perspectives.

II. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 29 mars 2022

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du 29 mars dernier.

2/ Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2023

Approbation à l'unanimité.

3/ SPL « Enova – Aménagement » - cession d'actions aux communes de Baziège et Montgiscard

Approbation à l'unanimité.

III. VIE ASSOCIATIVE

4/ Adhésion annuelle à l'ANDES - association nationale des élus en charge du sport

Approbation à l'unanimité.

IV. COMPTABILITE – FINANCES

5/ Affectation du résultat 2021

Approbation à l'unanimité.

6/ Vote des taux des taxes communales pour 2022

Adoption par 21 voix pour, 2 abstentions.

7/ Vote du Budget Primitif 2022

Adoption par 21 voix pour, 2 oppositions.

8/ Attribution d'une subvention pour l'année 2022 - association éducative de Labège (AEL) et approbation d'une convention de partenariat

Approbation à l'unanimité.

9/ Attribution d'une subvention pour l'année 2022 - Association personnel communal et approbation d'une convention de partenariat

Approbation à l'unanimité.

10/ Attribution d'une subvention pour l'année 2022 - Association comité officiel des fêtes (COF) et approbation d'une convention de partenariat

Approbation à l'unanimité.

11/ Attribution d'une subvention pour l'année 2022 - Association Délires d'encre et approbation d'une convention de partenariat

Approbation à l'unanimité.

V. RESSOURCES HUMAINES

12/ Convention avec le centre de gestion pour une mission d'accompagnement à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Approbation à l'unanimité.

13/ Recrutement d'agents saisonniers pour le chantier "jeunes citoyens" et un animateur encadrant

Approbation à l'unanimité.

VI. TRAVAUX

14/ Eclairage parking Espace Claude Ducert

Approbation à l'unanimité.

VII. TRAVAUX, MARCHES ET SERVICES EN DELEGATION

Le conseil municipal prend acte des travaux en délégation joints à la convocation du conseil municipal.

L'ordre du jour ayant été traité en totalité, Monsieur le maire lève la séance à 22 h 55.